



Achat immo commun et emprunts séparés

Par **Manoushh**, le **19/09/2014** à **18:32**

Bonjour,

Mon compagnon et moi souhaitons acheter un bien immobilier ensemble, sous le régime de l'indivision.

Nous souhaitons être propriétaires à 50/50.

Pour financer ce bien, nous souhaiterions emprunter chacun de notre côté dans des établissements bancaires différents. Ma mère se porterait caution pr mon crédit. Ses parents pour son crédit. Nos apports seraient différents.

Nous ne souhaitons pas être solidaires de l'emprunt de l'autre. Si l'un d'entre nous ne payait pas ses mensualités, la banque se retournerait vers cautions respectives, ou il y aurait obligation de vendre.

Cette formule nous paraît la plus adaptée et la plus sécurisante.

Or, nos banques nous disent que nous sommes quasi obligés de faire un emprunt commun. Selon elles, même si nous faisons crédits séparés, nous serons qd même solidaires de l'autre en cas de non paiement des mensualités.

Cela me semble bien étrange. Qu'en pensez-vous?